

# HONORAIRES 2025



## GERANCE

5,75 % HT sur tous les encaissements à la charge du bailleur, soit 6,90 % TTC

Accès « **ESPACE EXTRANET PROPRIETAIRE** » OFFERT

## LOCATION GERANCE

### Pour le propriétaire 7% TTC décomposés comme suit :

- Honoraires de négociation : 0.5% TTC du loyer annuel
- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 4.5 % TTC du loyer annuel
- Honoraires d'état des lieux pour un logement vide 2% TTC du loyer annuel  
pour un bien meublé : 1% TCC du loyer annuel en sus
- **L'état des lieux de sortie est offert lors de la signature d'un mandat de gérance**

### Pour le locataire 6,5% TTC décomposés comme suit :

- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 4,5 % TTC du loyer annuel
- Honoraires d'état des lieux : 2 % TTC du loyer annuel

### Particularité pour les Garages /Parkings :

- Frais de rédaction de bail : 15% TTC du loyer annuel à la charge du locataire
- Frais d'avenant : 50€ TTC pour chacune des parties

## LOCATION IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Négociation de bail : 15 % TTC des loyers annuels H.T à la charge du preneur

Rédaction du bail : 15 % TTC des loyers annuels H.T à la charge du preneur

### TARIFS PRESTATIONS PARTICULIERES TTC 2025

Frais déclaration TVA ( par immeuble)	50 €	Informations transmises aux diagnostiqueurs pour les établissements du DDT (dossier de diagnostics techniques)	50 €
Frais aide déclaration de revenus fonciers (par immeuble)	95 €	Informations obligations déclaratives	10 €
Frais de clôture dossier pour résiliation, vente ou décès (par lot)	120 €	Frais ESRIS établi par agence	10 €
Frais délivrance congé locataire pour reprise ou vente du bien	90 €	Réalisation Diagnostic ERP	20 €
		Prix à la vacation (l'heure)	80 €

La gestion des prestations travaux, sinistres, procédures et dossiers d'assurances ou de subventions sera facturée au temps passé. L'ensemble des honoraires sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur soit 20%